

Enquête sure le passé de Waldheim : l'armée suisse franchit le Vorarlberg

Autor(en): **Favez, Jean-Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 871

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

■ (cjp) Combat d'arrière-garde, le dépôt par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) du référendum contre la révision de la loi sur l'assurance maladie vi-se avant tout l'assurance maternité, et ceci quoi qu'en disent les groupements patronaux vaudois. Si un droit social acquis depuis plus de quarante ans et jamais concrétisé n'était pas en cause, la situation serait presque cocasse: au début des années quarante, l'USAM était partie prenante du comité d'initiative pour "les droits de la famille", un texte qui fut retiré au profit du contre-projet instituant précisément... l'assurance maternité.

Quand l'USAM était encore "progressiste"

Présidé par le futur Conseiller fédéral valaisan Joseph Escher, le comité d'initiative voulait faire inscrire dans la Constitution des dispositions visant à "poser les fondements du statut familial, placer la famille au centre de la législation sociale, assurer la sécurité matérielle de la famille et réfréner le surpeuplement des villes". Près de cinquante groupements de droite et du centre appuyaient la demande d'initiative. Parmi ces partisans du "plus d'Etat fédéral", on découvre avec quelque étonnement, outre l'USAM, le Redressement national, le parti radical soleurois ou le parti national démocratique de Genève (actuellement parti libéral). L'initiative recueillit près de 169 000 signatures valables (toutes masculines évidemment). Elle fut retirée en faveur du contre-projet fédéral, accepté par le peuple et les cantons le 25 novembre 1945.

ENQUETE SUR LE PASSE DE WALDHEIM

L'armée suisse franchit le Vorarlberg

■ (jcf) La coopération militaire austro-suisse se porte bien. A preuve l'appel officiel de Vienne à l'historien bernois Hans-Rudolf Kurz pour créer et présider une commission internationale d'enquête sur le passé du Président fédéral Kurt Waldheim. La Suisse inscrit ainsi à son actif un chapitre nouveau des services qu'elle a rendus en tant qu'Etat neutre aux belligérants durant la Seconde guerre mondiale. L'enquête sera délicate en raison de la sensibilité d'une fraction non négligeable de l'opinion publique dans les pays occidentaux au rappel d'un passé terrible. En raison aussi du contexte international où la question juive, qu'on le veuille ou non, est devenue aujourd'hui celle des rapports d'Israël avec ses voisins. En raison enfin de l'état des archives et de la nature même des faits reprochés.

Pour la mener à bien, un spécialiste de 72 ans, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la Suisse durant la guerre et sur l'armée suisse; et deux questions. A l'évidence, la commission ne pourra s'interroger sur le fait que malgré les documents déposés aux Nations Unies et les poursuites ouvertes contre lui à l'époque, les grandes puissances ont

soutenu la nomination et le renouvellement de Waldheim au poste de secrétaire général des Nations Unies. Que savaient-elles? Qu'attendaient-elles de cet homme? Cet aspect de l'affaire Waldheim n'est-il pas le plus étonnant, le plus intéressant?

Historien connu, Hans-Rudolf Kurz a aussi été le porte-parole du Département militaire fédéral; il demeure le gardien vigilant du culte du général Guisan comme l'ont prouvé de récents débats. Ce passé du III^e Reich, où la folie a si souvent croisé la normalité, où le courage et l'horreur ont parfois fait bon ménage, apparaît aujourd'hui aux générations qui ne l'ont pas vécu consciemment comme un monde incompréhensible, qu'il convient donc de démonter impitoyablement pour en chercher le sens. Les contemporains de l'événement, eux, ont en général tendance, et c'est inévitable, à le normaliser plus vite, à l'admettre sous réserve d'inventaire, et encore.

En désignant un expert à la compétence évidente, mais en même temps un contemporain aux certitudes assurées, personne n'a pris de risque en l'affaire. Ni à Vienne, ni à Berne. Est-ce cela qui était recherché?

UNIVERSITE DE GENEVE

Un prof sans examen est un prof mort

■ (jd) Le dernier discours du recteur de l'Université de Genève a suscité quelques remous. Une fois n'est pas coutume. Domaine Public (no 868) s'est fait l'écho des propositions émises à cette occasion, touchant à la durée des études au collège comme à l'université. Au-delà du coup de gueule du recteur, des réactions partisans et personnelles, que dire de l'idée d'une maturité à 17 ans et d'un doctorat à 25 ans?

En soi, et sans entrer dans le détail des difficultés pratiques qu'elle soulève, la diminution de la durée des études peut

parfaitement s'inscrire dans la politique de démocratisation et de modernisation suivie par le canton de Genève.

L'exigence de qualité, sans laquelle il n'y a pas d'égalité des chances, devra alors être maintenue grâce à un système souple d'options et de niveaux, une pédagogie ouverte aux technologies de la communication et des programmes mis à jour. Dans un canton comme Genève, dont le taux de bacheliers est double de celui de la Suisse, on ne peut délibérément diminuer le niveau de formation; sans quoi, très vite, l'enseignement